



DEMANDE DE LOCATION

Rue : Chemin de la Rochena 12

NPA / localit  : 1667 Enney

Ancien locataire : Baptiste Deleflie / 112

Nombre de pi ces et  tage : 3.5 pi ces au 1 r  tage

Visite effectu e le :

Date d'entr e souhait e :

Loyer mensuel : 1'293 CHF

Charges mensuelles : 265 CHF

Loyer mensuel parking 30 CHF

Garantie bancaire : 3 mois de loyer sans charges

LOCATAIRE

CO-LOCATAIRE OU GARANT

Nom :		
Pr�nom :		
Adresse actuelle :		
NPA / Localit� :		
T�l. priv� :		
T�l. professionnel :		
Adresse e-mail :		
Date de naissance :		
Nationalit� / Permis :		
En suisse depuis :		
Etat civil :		
Enfant(s) et �ge(s) :		
Animaux :		
Profession :		
Employeur :		
Depuis le :		
Revenu mensuel brut :	 ☐ 12 mois ☐ 13 mois	 ☐ 12 mois ☐ 13 mois
R�gie actuelle :		
Loyer actuel :		
Motif de la demande :		

Renseignements pour le remboursement des soldes de d compte chauffage

Nom de la banque :

Titulaire du compte :

N  IBAN bancaire :

N  IBAN Postal :



DOCUMENTS À FOURNIR

- o **Copie de la pièce d'identité** (passeport, carte d'identité, permis d'établissement pour les personnes de nationalité étrangère et carte de légitimation)
- o **Copie des trois dernières fiches de salaire** ou tout autre justificatif de revenu (y compris rentes AI, AVS, etc.)
- o **Attestation de l'office des Poursuites et Faillites** (de moins de 3 mois)
- o **Si vous êtes indépendant ou une société** (registre du commerce, copie pièce d'identité, copie des comptes de pertes et profits et bilans des deux dernières années)

FRAIS DE DOSSIER

Cette demande de location n'est valable que pour logement susmentionné et sans engagement de la part et d'autre. La société Lacour SA se réserve le droit de l'accepter ou de la refuser, sans avoir à en indiquer les motifs.

Le candidat locataire admet verser une somme à titre de peine conventionnelle, qui se monte à 10% du loyer mensuel net, minimum CHF 100.- + TVA pour couvrir les frais administratifs dus à son renoncement, sous réserve que cette demande ait été approuvée (art.82 LP).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Seuls les dossiers complets seront traités.

Les dossiers non retenus, y compris ses annexes, seront détruits pour des raisons de confidentialité.

Le candidat locataire certifie avoir visité le logement, donné des renseignements exacts et complets respectent les règles de la bonne foi (art. 2 Code civil suisse), ainsi qu'avoir pris connaissance et accepté les conditions mentionnées ci-dessus.

Le candidat locataire autorise Lacour SA à prendre tout renseignement complémentaire.

SIGNATURES

Locataire

.....

Co-locataire

.....

Lieu

.....

Date

.....